

*Extrait du registre
des délibérations du conseil municipal*

L'an **deux mil dix-neuf, le lundi 25 novembre à 20 heures**, le conseil municipal de Condé-en-Normandie s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire.

Étaient présents : Mme Desquesne, M. Daligault, Mme Roelandt, M. Mèche, Mme Mourocq, M. Frappy, Mmes Bouclier, Bouillard, MM. Billard Patrick, Anckaert, Balais, Beauquesne, Billard Pascal, Mmes Cailly, Catherine, Colin-Martin, Collibeaux, M. Dujardin, Mme Duquesne, MM. Elisabeth, Gauquelin, Goudier, Mmes Lair, Lenepveu, MM. Maheu, Pastor et Siquot

Ont donné pouvoir : M. Gascouin à M. Maheu, Mme Lemeray à Mme Desquesne et Mme Rolland à Mme Roelandt

Excusée : /

Absents : Mmes Blandeau, Morice et M. Vasthier

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20191125-19_01814-DE
Date de télétransmission : 02/12/2019
Date de réception préfecture : 02/12/2019

Nombre de délégués :	N° 11 / 3-5-1
- en exercice : 33	Date de la convocation : 19 novembre 2019
- présents : 27	Date d'affichage de la convocation : 19 novembre 2019
- votants : 30	Date d'affichage de la délibération = date de réception en préfecture
Secrétaire de séance Mme Collibeaux	Objet : Classement d'une voie

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la voirie routière et notamment l'article L 141-3,
Considérant que la voirie du Lotissement « Domaine de Brévaux » est assimilable à de la voirie communale d'utilité publique,

Il convient de classer ces voies dans la voirie communale.

Le Maire rappelle que l'opération envisagée n'ayant pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par les voies, le classement des voies communales est prononcé par le conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** le classement dans la voirie communale des voies du Lotissement « Domaine de Brévaux ».
- **DONNE** tout pouvoir à Madame le Maire pour procéder aux démarches et formalités nécessaires à la modification du tableau de classement de la voirie communale et du document cadastral.

Pour extrait conforme,
à Condé-en-Normandie, le 27 novembre 2019

Le Maire,
V. DESQUESNE

